

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

on traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10, à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours, à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 6 Juillet 1869.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. Madame la Princesse-Mère est arrivée samedi dernier au Château de Marchais.

On lit dans le *Journal de l'Aisne* :

Un bureau télégraphique vient d'être établi au Château de Marchais pour le service spécial de S. A. S. le Prince de Monaco.

Le nombre de étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de juin dernier est de 10,626.

Les grands vents qui depuis une quinzaine de jours soufflent alternativement de l'Est et de l'Ouest, ont tellement refroidi l'atmosphère de nos climats que Monaco jouit en ce moment d'une température moyenne bien rare en cette saison.

Des froids intenses se font sentir aussi bien dans les contrées méridionales que dans le Nord ; la Suisse s'est de nouveau couverte du manteau de l'hiver et les journaux de cet admirable pays nous apprennent que le 21 juin, le jour le plus long de l'année, la neige est tombée jusqu'au pied de Mythen ; la Frohn-Alp, le Righi, etc., sont couverts de neige ; le bétail, chassé des hauteurs par le manque de fourrage et par ces froids exceptionnels, redescend vers les vallées ; depuis trente années il n'y avait pas eu dans cette saison autant de neige sur les montagnes, et l'on peut admettre que, par exemple, le canton de Schwytz était, le 21 juin recouvert par la neige sur les trois quarts de sa superficie. Dans les Grisons, il en était de même ; d'après le *Libre Rhétien*, on circulait en traîneaux à Davos. Enfin, d'après la *Gazette de Saint-Gall*, on se croyait, dans le Rheinthal, transporté en Sibérie.

Lorsqu'une température si peu clémente frappe les merveilleuses montagnes de la Suisse, à une époque où elles sont habituellement sillonnées par des milliers de touristes accourus de toutes les parties de l'Europe, on est heureux de ne ressentir à Monaco d'autre variation de température que celle d'un tiède printemps substitué aux chaleurs caniculaires.

La section du chemin de fer de Monaco à Menton dont l'ouverture avait été fixée d'abord au 1^{er} octo-

bre de cette année, ne sera livrée à la circulation qu'un mois plus tard. S'il faut en croire les ingénieurs et les entrepreneurs de cette section importante, puisqu'elle doit unir la grande artère française aux chemins de fer italiens, ce serait le 8 novembre que la locomotive prendrait possession de la voie, sauf l'imprévu avec lequel il faut trop souvent compter dans l'exécution d'aussi vastes travaux.

On assure qu'à l'occasion de l'achèvement complet de la plus grande ligne française de vieilles réclamations contre l'élévation des tarifs vont se reproduire plus énergiquement que jamais et l'on dit même qu'ils seront portés jusque devant la nouvelle législature.

Il est très-vrai que les tarifs des chemins de fer ont dès l'origine de ces entreprises provoqué des plaintes unanimes de la part des voyageurs. On s'est récrié surtout contre le prix élevé de la place la plus accessible, celle de troisième classe. C'est qu'en effet le problème des voies ferrées n'a été jusqu'ici résolu qu'à moitié : il ne suffit pas de voyager vite, il faut encore pouvoir voyager à bon marché.

Le principal obstacle à l'abaissement du tarif est l'obligation imposée aux compagnies d'avoir des voitures de première classe. Malgré les recettes qu'elles produisent et qui au premier abord semblent considérables, elles ne suffisent pas cependant à couvrir les dépenses excessives nécessitées par ce matériel exceptionnel et par sa traction à grande vitesse ; c'est donc avec une partie du produit des voyageurs en deuxième et principalement en troisième classe que se paie le luxe et le confortable réservé aux gens fortunés.

Aussi voyons-nous les compagnies prodiguer à leurs voitures privilégiées toutes les améliorations susceptibles de rendre la circulation douce et agréable, depuis le fauteuil capitonné jusqu'au coupé-lit et au salon-wagon, tandis qu'au contraire les voitures de troisième classe, dans lesquelles on entasse les voyageurs, ne sont garnies que de bancs en bois fort étroits, n'ont aucune planchette pour les petits bagages et sont en général dans un état voisin de la malpropreté. — Le but de ce contraste est évident : on veut par la gêne, la fatigue qu'on éprouve dans les wagons de la dernière classe obliger en quelque sorte à y renoncer ; mais on va voir le peu d'influence qu'exerce cette pression sur la bourse des voyageurs.

D'après une statistique dressée par M. Joseph Mathieu, la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a transporté sur son réseau pendant l'année 1868 près de vingt millions de voyageurs.

Cette masse de voyageurs a été divisée par classes de la manière suivante :

	VOYAGEURS.	RECETTES.	
1 ^{re} classe	1,355,620	18,166,062 f.	21
2 ^e »	2,725,611	10,831,342	35
3 ^e »	15,908,313	30,558,948	08
Total...	19,989,544	59,556,352	64

Il résulte de ces chiffres que tandis que la 1^{re} classe transportait 1,355,620 voyageurs, la 3^e classe en transportait 15,908,313, c'est-à-dire 11 fois plus, malgré les conditions détestables de ses voitures.

En réunissant les voyageurs des deux premières catégories on obtient un total de 4,081,231 ce qui ne représente encore que le cinquième environ de la masse générale.

Ces calculs démontrent que l'immense circulation sur les chemins de fer s'opère pour les quatre cinquièmes dans les wagons de 3^{me} classe ; que conséquemment les voyageurs de cette catégorie sont l'élément des principales recettes de ces entreprises ; que cependant ils sont les plus mal traités et que par le peu de dépenses qu'ils occasionnent ils payent relativement beaucoup plus que les voyageurs des deux autres catégories.

De ces faits ne ressort-il pas que les réclamations si souvent formulées contre l'élévation du prix des places de 3^{me} classe sont justes et fondées ? et dans tous les cas n'est-ce pas un devoir de conscience pour les compagnies de chemin de fer de donner aux malheureux voyageurs de 3^{me} classe qui forment leur principale clientèle, un peu de ce confortable dont ils sont privés au profit de ceux qui peuvent parfaitement payer le luxe et les aises dont ils jouissent ?

La même statistique établit que pendant l'année 1868 il a été transporté sur le réseau de la Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée 40,689 chevaux et 98,830 chiens. Quant au transport des finances il s'est élevé à la somme énorme de 1 milliard, 145 millions, 21,879 francs.

Le khédivé ayant obtenu de l'Impératrice des Français la promesse formelle que S. M. honorera de sa présence l'inauguration officielle du canal de Suez, l'époque de cette solennité a été définitivement arrêtée au 17 novembre prochain.

On a cru devoir ajourner de six semaines l'époque primitivement fixée, parce que la chaleur étant exces-

sive en Egypte durant le mois d'octobre, il y avait lieu de craindre que l'auguste voyageuse n'en fût incommodée, tandis que dans la seconde moitié de novembre l'atmosphère brûlante de l'été est sensiblement tempérée.

Voici du reste dans quels termes un avis émané du secrétaire général de la Compagnie du Canal de Suez annonce officiellement la date de l'ouverture du canal :

L'inauguration officielle du passage entre les deux mers par le canal de Suez aura lieu le 17 novembre.

Les navires de commerce ou d'Etat qui porteront les visiteurs seront affranchis de tous droits de passage. Ils devront être rendus au plus tard le 16 novembre à Port-Saïd. Ils passeront le canal de Port-Saïd au lac Timsah le 17, séjourneront le 18 devant Ismaïlia, où le khédive donnera une fête, et le 19, ils traverseront les lacs Amers pour entrer le même jour en mer Rouge.

CHRONIQUE.

M. le garde des sceaux vient d'envoyer aux parquets de l'Empire français et aux Facultés de droit le compte général de l'administration de la justice civile, commerciale et criminelle pendant l'année 1867.

Comme en 1866, la Cour d'Aix, qui comprend Nice dans son ressort, occupe le premier rang parmi les cours impériales (celle de Paris exceptée). Elle a rendu 1282 arrêts, soit 151 de plus que la Cour de Lyon.

La Cour d'assises des Bouches-du-Rhône est malheureusement la plus occupée de l'Empire (celle du département de la Seine exceptée). Elle a jugé 411 affaires et 164 accusés, dont 41 ont été acquittés; sur ces 164 accusés, 114 l'étaient de crimes contre les propriétés, 50 de crimes contre les personnes.

Le tribunal correctionnel de Marseille a jugé, 2,055 affaires et 2,416 prévenus. Le tribunal correctionnel de Tarascon a jugé, dans la même année, 731 affaires et 859 prévenus; celui d'Aix 442 affaires et 507 prévenus. Le tribunal correctionnel le moins occupé du ressort, est celui de Castellane qui a jugé seulement 62 affaires et 75 prévenus.

Le tribunal civil de Marseille qui occupe le second rang par ses travaux (abstraction faite du tribunal de la Seine) a terminé, en 1867, 2,364 affaires, soit 130 affaires de plus qu'en 1866: c'est le chiffre le plus élevé qu'il ait encore atteint. Le tribunal civil d'Aix a terminé 332 affaires, celui de Tarascon 243. Le tribunal civil le moins occupé du ressort d'Aix et de la France entière est celui de Barcelonnette qui a jugé à peu près un procès par semaine, soit 54 affaires.

Le *Sémaphore* fournit quelques renseignements sur le *grippage* et le *chauffage* qui occasionnent si fréquemment les retards des courriers de Paris :

Aux yeux de l'administration des Postes, c'est le chemin de fer qui a tous les torts. Il fournit et entretient les trucks. Si donc les wagons-postes chauffent ou grippent, à lui la faute !

Le chemin de fer prétend que les bureaux ambulants de dimensions extraordinaires, aussi lourds, sinon plus lourds qu'une voiture de voyageurs, sont très souvent fort chargés. Et comme ils sont montés sur quatre roues et non sur six, il en résulte qu'à poids égal les deux essieux du wagon-poste sont soumis dans le train rapide à un travail qu'ils ne peuvent supporter sans échauffement et sans grippage. Ces accidents n'arrivent jamais, notons-le, aux voitures des voyageurs. Le wagon-poste en a le monopole et neuf fois sur dix, il ne supporte pas la première étape de Paris à Montreuil sans être avarié. Dans le bon vieux temps, les chevaux étaient parfois fourbus; ce sont aujourd'hui les essieux de la voiture.

Telles sont, sommairement résumées, les explications des deux parties dans le débat. Pour nous, public, que cela gêne, à qui ces retards portent préjudice,

nous demandons une fois de plus qu'on cherche un remède.

M. l'abbé Sempé, de Pau a été chargé de faire remettre à M. le maire de cette ville une souscription anonyme de 100,000 fr. pour le bureau de bienfaisance.

Le *Journal de Rome* annonce que le Saint-Père, dans un consistoire secret tenu le 25 juin, a nommé le cardinal Milesi camerlingue du Sacré-Collège.

Ce sont incontestablement les fonctions les plus importantes dont soit revêtu un membre du Sacré-Collège; aussi le titulaire en est-il ordinairement renouvelé chaque année par ordre d'ancienneté, c'est-à-dire que les cardinaux résidant à Rome y sont appelés successivement suivant la date de leur promotion au cardinalat.

Ces fonctions consistent dans l'administration des revenus du Sacré-Collège et la distribution des rentes dévolues à chaque cardinal; mais c'est pendant la vacance du trône pontifical qu'elles acquièrent toute leur importance. C'est le cardinal camerlingue qui, à la nouvelle de la mort du Pape, fait dresser l'acte mortuaire et reçoit du maître de chambre de Sa Sainteté l'anneau du pêcheur, qui est brisé en présence de tous les cardinaux à la première réunion générale du Sacré-Collège; alors le cardinal camerlingue prend, au nom de la Chambre apostolique, possession de tous les palais destinés à la résidence des Papes.

En rentrant dans son propre palais, il est escorté par les Cent-Suisses, qui forment sa garde d'honneur et l'accompagnent chaque fois qu'il sort en public. C'est par ses soins qu'est frappée la monnaie des Etats de l'Eglise pendant la vacance du Saint-Siège. Enfin, il partage durant tout ce temps l'administration suprême avec trois autres cardinaux, qui sont les doyens de l'ordre des évêques, de celui des prêtres et de celui des diacres.

Une somme de 20,000 fr. vient d'être remise au pape par l'abbé Liszt, et cette somme est, en partie, le produit d'un concert dernièrement donné à Ratisbonne par le célèbre pianiste-abbé.

La Compagnie de navigation maritime des Messageries Impériales et la Compagnie de navigation privilégiée du Lloyd Autrichien, s'inspirant des sentiments que la France et l'Autriche témoignent à l'Eglise catholique, ont décidé d'offrir, sur le parcours de leurs bateaux respectifs, le passage gratuit, à tous les évêques étrangers qui se rendront à Rome pour assister au Conseil œcuménique.

Depuis quelque temps il s'opère une grande concentration de forces navales dans le Levant. On attribue ce mouvement à l'approche des fêtes d'inauguration du canal de Suez. Il y aura, dit-on, plus de soixante bâtiments de guerre cuirassés et non cuirassés, appartenant à toutes les nations maritimes qui seront représentées dans cette cérémonie.

Les journaux belges démentent la nouvelle donnée par l'*Union médicale*, d'après laquelle l'Impératrice Charlotte devait se rendre prochainement à Bagnères de Luchon.

L'Auguste veuve de l'Empereur du Mexique ne quittera pas le château de Tervueren de toute la saison d'été, d'autant plus que sa santé ne réclame nullement une cure thermale.

C'est à tort qu'on a annoncé que la reine du Portugal en passant par Paris se rendait aux eaux d'Ems. C'est à Bade, près de Vienne, que la reine doit aller et l'ancien ministre portugais près la cour d'Autriche Dom Santa-Quitteria a déjà devancé sa Souveraine, afin de tout préparer pour sa réception. La reine fera un séjour de six semaines à Bade où on attend aussi le roi du Portugal.

Selon son habitude, le prince Gortschakoff, vice-chancelier de Russie, se rendra au commencement de juillet à Baden-Baden pour y faire la cure thermale, bien que sa santé soit loin d'être dans l'état alarmant dont ont parlé plusieurs journaux allemands.

Le ministre des affaires étrangères du czar a besoin seulement de prendre du repos pour se remettre des fatigues inséparables des fonctions importantes qu'il remplit.

La *Staffetta* de Naples annonce qu'un ingénieur français vient de présenter à la Sublime Porte le projet d'une route sous-marine de Teke à Galata dans laquelle passerait un petit chemin de fer.

Un mécanicien de Paris vient d'inventer un nouveau vélocipède. C'est une voiture à cinq roues pouvant contenir douze voyageurs et qui fera, sans se gêner, ses quinze kilomètres à l'heure. A vrai dire, ce n'est plus un vélocipède, c'est une diligence. Mais le mouvement lui sera communiqué par le poids des voyageurs eux-mêmes, et c'est par là que nous revenons au vélocipède.

L'Administration des Postes autrichiennes vient d'introduire dans son service une innovation consistant dans la création de cartes-poste destinées à faire jouir certaines correspondances des avantages des envois sous bande.

Ces cartes-poste, d'une dimension double des cartes de visite ordinaires, seront livrées au public au prix de 2 kreutzers (5 centimes); on en fera usage en écrivant, soit à l'encre soit au crayon, sur le verso telle communication qu'on voudra faire au destinataire dont l'adresse sera mise sur le recto.

Ces cartes seront expédiées à découvert, c'est-à-dire sans enveloppe, de manière que les employés des postes pourront prendre connaissance de la teneur des communications qu'elles porteront.

Si ce qui est écrit était de nature à blesser les convenances ou la morale publique, les cartes seraient détruites.

Les cartes-poste circuleront en Hongrie et dans toute l'étendue de la monarchie autrichienne au prix uniforme de 2 kreutzers.

Le gouvernement italien vient de décider la création d'une légation à Pékin, qui sera composée d'un ministre plénipotentiaire de seconde classe, d'un secrétaire de légation et des interprètes nécessaires. A cet effet, M. le général Menabrea a demandé aux Chambres un crédit supplémentaire de 121,000 fr.

On vient de construire à la Buire, pour le compte de la Russie, et à destination du chemin de fer d'Odesa, une quarantaine de wagons de première, deuxième et troisième classes. On assure que ces voitures sont magnifiques et feraient honte à tout ce que possède la France, sur ses grandes lignes.

Les voitures russes de troisième classe valent au moins les voitures françaises de première. Entre la tête et le bois se trouve une couche de mousse pour garantir du froid; il en est de même dans les plafonds. Toutes les classes sont chauffées en hiver par des poêles, et en été on a de l'air par un ingénieux système de ventilation.

Les lampes sont revêtues d'or et d'argent; une lampe de troisième classe coûte au moins une centaine de francs. On circule librement dans les wagons, et à l'arrière sont établis des lieux d'aisance.

Nous sommes loin du confortable dont jouissent les russes.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Voici un singulier exemple d'égoïsme national.

Il y avait à Montpellier, dans le Vermont, un professeur de musique français nommé B. Melchior, qui

avait eu la bonne fortune, — si toutefois ce fut une bonne fortune, comme on le verra par la suite, — d'obtenir les sympathies d'une jeune personne riche de cette ville. Il y avait promesse de mariage; le contrat était passé, et le *conjungo* devait être prononcé le lendemain.

Malheureusement, Melchior avait de nombreux rivaux; tous les jeunes gens de Montpellier avaient des prétentions à la main de la jeune personne, dont chacun, à l'envie, considérait la fortune comme son patrimoine légitime. La pensée qu'un étranger vint chasser sur leurs terres et leur couper l'herbe sous le pied, les exaspéra à ce point qu'ils ourdirent un complot contre leur heureux rival. Donc ils se ligüèrent contre l'ennemi commun.

La veille du jour fixé, une bande furieuse d'amoureux éconduits se ruâ sur la résidence de Melchior; l'en arracha sans lui donner le temps de se retourner, le conduisit à la station du chemin de fer, et l'obligea à partir à l'instant, en le menaçant de mort s'il remettait les pieds dans la ville. Le tout parce que étant étranger il avait eu l'audace de se faire aimer d'une jeune et riche yankee.

Il va sans dire que M. Melchior ne s'est pas tenu pour battu, et qu'il a porté plainte devant les tribunaux. Il y a probablement dans l'Etat libre du Vermont des lois pour permettre le mariage aux étrangers, et aussi pour mettre à la raison les jouvenceaux trop passionnés, qui prétendent avoir le monopole des beaux yeux et des écus des filles à marier.

La plante fourragère nommée *galega officinalis*, qui est d'une si grande valeur nutritive pour le bétail, serait appelée à rendre aussi d'immenses services à l'industrie. On sait les efforts de toutes sortes tentés dans ces dernières années pour remplacer le chiffon dans la fabrication du papier. Ces efforts ont plus ou moins réussi, mais le papier n'en reste pas moins très-cher, à cause de la rareté de la matière première de bonne qualité. Il est certain que les matières végétales récemment substituées au fil n'ont pas encore réalisé toutes les espérances qu'on avait mises en elles. M. Gillet-Damitte, à qui nous devons la vulgarisation du Galega comme fourrage, a cherché l'utilisation de cette plante pour la fabrication du papier, et ses expériences ont été couronnées de succès. Il a obtenu, au moyen du galega, une pâte qui donne un excellent papier et qui, mêlée à d'autres pâtes à papier, les améliore et fournit des produits excellents. Les expériences commencées par la science ont été continuées par l'industrie, et la fabrication en grand de la pâte de galega, à des prix peu élevés, va donner une extension nouvelle à l'industrie papetière.

VARIÉTÉS.

Les services publics des pompes funèbres ne sont point en Italie d'un usage très-répanu, et en général les cérémonies funéraires y sont célébrées par des associations ou confréries instituées à cet effet. Les membres de l'association assistent à tour de rôle, et gratuitement, aux obsèques de leurs confrères, de telle sorte que, moyennant cette prestation personnelle, chacun d'eux est assuré contre la fâcheuse solitude du corbillard des pauvres et peut se promettre pour son dernier voyage une escorte aussi nombreuse que s'il avait eu la vertu ou l'habileté de se faire beaucoup d'amis. Un plaisant du bourg de Na..., dans la Haute-Lombardie, vient d'escompter d'une façon assez bizarre le droit posthume que lui conférerait son association à la confrérie de la *Miséricorde*.

Tittella (c'est le nom de notre homme), Tittella est de ceux qui, tout en s'inquiétant d'être enterré décemment, ne négligent pas de bien vivre. C'est pourquoi il arrivait parfois à Tittella de se trouver à court d'argent. Or, il advint, il y a quelque temps, qu'un sien ami, qui habitait la même maison que lui, vint à mourir après une courte maladie, et que la veuve du

défunt, tout entière à sa douleur, pria Tittella de vouloir bien s'occuper des funérailles. Tittella, qui n'a point méchant cœur, accepta la mission, bien que son ami défunt ne fût pas de la *Miséricorde*. Il se mit donc en devoir de se rendre à la paroisse, muni des soixante-cinq écus que la veuve lui avait comptés pour un enterrement de 1^{re} classe. Mais en route une idée lui vint, à raison de laquelle, au lieu de se rendre à la paroisse, il rentra chez lui.

Là, il écrivit au curé, qui était nouvellement installé dans le pays, pour lui annoncer que le nommé Tittella venait de mourir subitement, et requérir pour le défunt le bénéfice de son agrégation à la confrérie de la *Miséricorde*. Il signa la lettre du nom du défunt véritable et attendit les événements. Vingt-quatre heures après, les pompes gratuites de la confrérie vinrent enlever le corps, que mon Tittella avait eu soin d'ensevelir d'avance pour dissimuler la substitution, et les confrères, après la cérémonie, burent tristement et abondamment au salut de ce pauvre Tittella, prématurément enlevé aux noces et festins qui suivent d'ordinaire ces funèbres solennités. Cependant, en un lieu retiré et en compagnie de quelques affidés, Tittella se consolait de sa propre mort précisément comme faisaient ses amis; il consacrait à Bacchus le denier de la veuve.

Quelques jours se passèrent en ces gaités secrètes. Au bout de ce temps, Tittella, faisant fonds sur la brièveté de la mémoire humaine, opéra sa résurrection et reparut sur la terre des vivants. Ses confrères, à qui il raconta l'histoire, se montrèrent *miséricordieux* et en rirent. Mais le curé, qui vint à le savoir, s'en fâcha. En conséquence de quoi Tittella comparut devant le tribunal correctionnel de son arrondissement sous la double prévention d'escroquerie et de substitution de personnes.

Plaidant lui-même sa propre cause, Tittella a soutenu que le droit qu'il avait d'être enterré gratis constituait un bien à lui propre, qu'aucune loi ne lui interdisait de transmettre, et qu'il avait légitimement cédé à la veuve du défunt au profit de ce dernier; qu'au surplus il se reconnaissait obligé vis-à-vis de la confrérie et tenu de remplir tous les devoirs qui incombent à ses membres, sans pour cela pouvoir prétendre désormais à être enterré gratuitement, et qu'ainsi il n'avait fait de tort à personne.

Le tribunal, admettant ces conclusions, a consenti à regarder l'opération de Tittella comme un acte de préciput sur sa succession future, et l'a renvoyé de la plainte.

Nous extrayons ce passage de la *Revue des sciences* qu'Henri de Parville fait dans le *Journal officiel*:

Si la terre, pour une cause ou une autre, était instantanément arrêtée dans son mouvement, sa température s'élèverait brusquement à un degré si élevé que toutes les matières qu'elle renferme, si réfractaires qu'elles fussent, seraient réduites en vapeur. Globe de vapeurs surchauffées la terre a été dès son début, et immédiatement globe immense de vapeurs elle redeviendrait.

Nous serions tous calcinés, liquéfiés, vaporisés! Ceci n'est pas un conte inventé à plaisir. Les calculs les plus indiscutables, basés sur des expériences parfaitement décisives, ne laissent aucun doute à cet égard.

Le mouvement anéanti se transforme en chaleur. Un boulet dont la vitesse est annihilée, quand il heurte la cible, s'échauffe au point qu'il n'est pas possible de le toucher avec les mains. Or, qu'est-ce que la vitesse anéantie du boulet, 400 mètres à la seconde à côté, de 30,000,000 de mètres de vitesse du globe terrestre!

Une roue en fer qui tourne et que deux électro-aimants arrête brusquement dans son mouvement devient brûlante.

Et ici les aimants agissent à distance, par simple influence; il n'y a pas de choc.

La terre, ainsi arrêtée, passerait au rouge cerise,

au rouge blanc; pierres, métaux, rien ne résisterait! Nous disparaîtrions dans un océan de feu, au milieu d'un cataclysme épouvantable, dont heureusement ni l'histoire, ni la géologie, n'ont jamais signalé d'exemple.

A. DALBERA, gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 28 Juin au 4 Juillet 1869.

GOLFE JUAN. b. *St-Louis*, français, c. *Jeume*, sable
 ID. b. *St-Jean*, id. c. *Barralis*, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. *Jovengeau*, id.
 ARLES. b. *Jeune Clotilde*, id. c. *Bergier*, pierres
 GOLFE JUAN. b. *le Marin*, id. c. *Arnulf*, sable
 ID. b. *Jeune Louise*, id. c. *Barralis*, id.
 ID. b. *St-Michel*, id. c. *Isoard*, id.
 CASSIS. b. *Volonté de Dieu*, id. c. *Ribe*, chaux
 GOLFE JUAN. b. *Trois amis*, id. c. *Castillon*, sable
 NICE. b. *St-Joseph*, id. c. *Palmaro*, m. d.
 GOLFE JUAN. b. *Jeune Louise*, id. c. *Barralis*, sable
 ID. b. *Deux sœurs*, id. c. *Massa*, id.
 ID. b. *Résurrection*, id. c. *Ciaïs*, id.
 ID. b. *le Marin*, id. c. *Arnulf*, id.
 ID. b. *St-Antoine*, id. c. *Jeume*, id.
 ID. b. *St-Jean*, id. c. *Barralis*, id.
 ID. b. *le Var*, id. c. *Mangiapan*, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. *Davin*, id.
 CASSIS. b. *la Victoire*, id. c. *Jauvard*, chaux
 ID. b. *St-Ange*, id. c. *Pellegrin*, id.
 TOULON. yacht à vapeur, *Princés* anglais, c. *Montape*
 Brocon, sur lest

Départs du 28 Juin au 4 Juillet 1869.

GOLFE JUAN. b. *St-Jean*, français, c. *Barralis*, s. lest
 ID. b. *St-Louis*, id. c. *Jeume*, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. *Jovengeau*, id.
 ID. b. *le Marin*, id. c. *Arnulf*, id.
 ID. b. *Jeune Louise*, id. c. *Barralis*, id.
 ID. b. *St-Michel*, id. c. *Isoard*, id.
 ID. b. *Trois amis*, id. c. *Castillon*, id.
 CASSIS. b. *Volonté de Dieu*, id. c. *Ribe*, id.
 MENTON. b. *St-Joseph*, id. c. *Palmaro*, m. d.
 GOLFE JUAN. b. *Jeune Louise*, id. c. *Barralis*, sur lest
 VINTIMILLE. b. *N.-D. des Miséricordes*, italien, c.
 Marcenaro, sur lest
 GOLFE JUAN. b. *Deux sœurs*, français, c. *Massa*, id.
 ID. b. *Résurrection*, id. c. *Ciaïs*, id.
 ID. b. *le Marin*, id. c. *Arnulf*, id.
 ID. b. *St-Antoine*, id. c. *Jeume*, id.
 ID. b. *St-Jean*, id. c. *Barralis*, id.
 ARLES. b. *Jeune Clotilde*, id. c. *Bergier*, id.
 FINALE. b. *Conception*, italien, c. *Saccone*, id.
 GOLFE JUAN. b. *le Var*, français, c. *Mangiapan* id.
 GÈNES. yacht à vapeur, *Princés*, anglais, c. *Montape*
 Brocon, sur lest

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille, édité par la maison Firmin Didot, 56, rue Jacob, et paraissant tous les dimanches en 8 pages grand in-4^o, donne chaque année plus de 4,500 gravures, représentant des sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, en tapisserie, des modèles de manteaux, bonnets, chapeaux, etc., accompagnée de descriptions d'une rigoureuse exactitude. De plus, 24 grandes planches de patrons, dont plusieurs double format, c'est-à-dire deux fois plus de patrons que n'en donne toute autre publication de modes, fournissent à chaque mère de famille près de 500 modèles de toutes sortes de vêtements, pour elles-mêmes, pour leurs filles et pour enfants de tout âge.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

QUATRE ÉDITIONS.

1^{re} édition. — Gravures noires dans le texte, 4 an 44 fr.

2^{me} édition. — Gravures noires dans le texte, plus 1 gravure à l'aquarelle par mois: 4 an 47 fr.

3^{me} édition. — Gravures noires dans le texte, plus 2 gravures à l'aquarelle par mois: 4 an 20 fr.

4^{me} édition. — Gravures noires dans le texte, plus 4 gravures à l'aquarelle par semaine: 4 an 25 fr.

MAISON A VENDRE sise r. Basse et place du Palais
 par étages ou en totalité.
 Vue sur la mer. — S'adresser rue de Lorraine, 13.

TAVERNE ALLEMANDE
 Tenue par JAMBOIS.
 Avenue Caroline, à la Condamine. — RESTAURANT.

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.

UNE VISITE A MONACO

du même auteur. — Prix : fr. 1 ; par la poste, fr. 1 20.

LE MONETE DEI GRIMALDI

PRINCIPI DI MONACO

raccolte ed illustrata dal Cav^o professore GIROLAMO ROSSI
membro di varie accademie.

Un vol. g. in-8° — Prix : 5 fr. ; par la poste, 6 fr.

MAISON DE PAPIERS PEINTS

Succursale des principales maisons de Paris

AUGUSTE CIAIS

SPECIALITÉ POUR DÉCORATION

et Devant de Cheminées

Rue du Milieu, 4, Monaco

SALON DE COIFFURE

GAËTAN BARRAL

Rue du Milieu, 22

A l'honneur d'informer MM. les étrangers qui voudront bien l'honorer de leur confiance qu'il vient d'attacher à son établissement un coiffeur pour dames.

On se rend à domicile. — Abonnement à la coiffure à des prix modérés.

Parfumerie des premières Maisons de Paris et de Londres.

MONTBRUN-LES-BAINS.

Eaux minérales sulfureuses et salines.

Salles d'inhalation gazeuse froide et de pulvérisation, douches laryngiennes, hydrothérapie thermique. Salons de musique et de conversation. — Cure des maladies de poitrine, des affections rhumatismales, dartreuses, syphilitiques et scrofuleuses.

Etablissement de premier ordre, à 8 heures de Montpellier, par le chemin de fer de Carpentras, par Sault de Vaucluse, ou le Buis. 40-7

Chemin de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée. — Saison d'été.

DE MONACO A NICE

PRIX DES PLACES.			STATIONS	DÉPARTS				
1 ^{re} CL.	2 ^e CL.	3 ^e CL.		MATIN		SOIR		
Fr. cent.	Fr. Cent.	Fr. Cent.		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	
»	»	»	MONACO.	9 20	1 10	5 20	9 »	11 10
» 80	» 60	» 45	EZE.	9 34	1 23	5 33	9 13	»
1 »	» 75	» 55	BEAULIEU.	9 42	1 31	5 41	9 21	»
1 25	» 90	» 70	VILLEFRANCHE.	9 49	1 38	5 53	9 28	11 33
1 80	1 35	1 »	NICE	10 02	1 51	6 06	9 41	11 46

PRIX DES PLACES.			STATIONS	DÉPARTS				
1 ^{re} CL.	2 ^e CL.	3 ^e CL.		MATIN		SOIR		
Fr. cent.	Fr. Cent.	Fr. Cent.		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	
»	»	»	NICE	8 20	midi 15	4 »	6 45	8 20
» 55	» 45	» 30	VILLEFRANCHE.	8 37	midi 27	4 12	6 57	8 32
» 80	» 65	» 45	BEAULIEU.	8 44	midi 34	4 19	7 04	8 38
1 »	» 75	» 55	EZE.	8 52	midi 42	4 27	7 12	8 47
1 80	1 35	1 »	MONACO.	9 04	midi 54	4 39	7 24	8 59

DE NICE A MONACO

Le Journal financier
L'UNION DES ACTIONNAIRES
(Troisième Année)

LES MARDIS et les VENDREDIS
LE SEUL paraissant DEUX FOIS par semaine

Donne le premier des nouvelles financières, la sténographie des assemblées générales, le cours et surtout la comparaison raisonnée des valeurs cotées et non cotées, avec leur revenu, leurs garanties, leur avenir, en un mot, les renseignements les plus complets.

Publie le premier les Listes officielles des Tirages et le prix courant des valeurs à lots.

Discute toutes les Emissions, indique les arbitrages les plus avantageux, et explique les meilleures opérations à terme ou au comptant.

ABONNEMENTS :
Un an, 10 fr. — Six mois, 5 fr. (Le même pour toute la France).
Un numéro : 20 centimes

BUREAUX : 18, Chaussée-d'Antin, Paris

Envoi gratuit, à titre d'essai, pendant un mois, sur demande adressée au Directeur

JOLIES VILLAS pour 22,000 fr.

Pour achat de maisons, campagnes ou lot de terrain, S'adresser à M. de Millo.

A VENDRE OU A LOUER
près du Casino.

JOLIES VILLAS

Très richement meublée

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo.
S'adresser à la villa, Avenue St-Michel.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

CAFÉ ET RESTAURANT tenu par J.-B. BARRIERA. Déjeûners à 2 fr. et Diners à 2 fr. 50. — Pension.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges, Rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

BAINS DE MER DE MONACO.

Ouverture de la Saison le 15 Avril.

La rade de MONACO protégée par ses promontoires est une des plus paisibles de la Méditerranée. La chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer. Le fond de la plage ainsi qu'à TROUVILLE, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse au contact. — CABINES élégantes et bien aérées.

BAINS D'EAU DOUCE ET BAINS DE MER CHAUDS.
LE SEUL BAIN DE MER possédant un CASINO, qui offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, WIESBADEN, HOMBURG et BADEN-BADEN. — NOUVELLES SALLES DE CONVERSATION ET DE BAL. — CABINET DE LECTURE où se trouvent toutes les publications françaises et étrangères. — CONCERT l'après-midi et le soir. — Orchestre d'élite.

Les JARDINS DE MONTE-CARLO qui s'étendent en terrasses du CASINO à la mer offrent, outre les points de vue les plus pittoresques, des promenades agréables au milieu des Palmiers, des

Caroubiers, des Cactus, des Aloès, des Géraniums, des Lauriers-rose, des Tamarins et de toute la flore d'Afrique.

GRAND HOTEL DE PARIS, à côté du CASINO. Cet hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. BEAUX APPARTEMENTS. Magnifique SALLE A MANGER. SALON de RESTAURANT. GRAND CAFÉ avec BILLARDS. — CABINETS PARTICULIERS. — CUISINE FRANÇAISE.

La ville et la campagne de MONACO renferment des HOTELS, des MAISONS PARTICULIÈRES et des VILLAS, où les voyageurs trouvent des appartements à des prix modérés. — STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

Le trajet de LYON à MONACO se fait en 15 heures ; de MARSEILLE à MONACO en 7 heures.

Plusieurs départs amènent les voyageurs de NICE à MONACO. Le trajet se fait en TRENTE MINUTES.